

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mille vingt-deux et le 4 janvier le Centre Communal d'Action Sociale de MARSEILLAN, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MICHEL Yves, Président

Présents : G. REQUENA, M. PEREZ, C. PROUTEAU, S. MARTI, A. LEPINETTE, M.A DURAND, MT. GIRARD-DESPROLET, R. AHULLO

Absents : E. DEVANLAY, D. SAUVADE

C.C.A.S DE MARSEILLAN

DEL22-01

Objet
Budget Primitif
2022

Lors de la séance du 10 novembre 2021, le Conseil d'Administration a voté un débat d'orientations budgétaires 2022 sur la base d'un rapport conformément aux dispositions prévues à l'article L.2312-1 du CGCT.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2022 a été élaboré et se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	Proposition Nouvelle budget 2022	VOTE
11	CHARGE A CARACTERE GENERAL	22 467,87	27 500,60	27 500,60
12	CHARGE DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	100,00	-	-
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 290,00	99 700,00	99 700,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		110 857,87	127 200,60	127 200,60
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200,00	2 200,00	2 200,00
TOTAL DES DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT		112 057,87	129 400,60	129 400,60
42	OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	9 173,07	9 982,19	9 982,19
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		9 173,07	9 982,19	9 982,19
TOTAL		121 230,94	139 382,79	139 382,79

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	Proposition Nouvelle budget 2022	VOTE
70	PRODUITS SERVICES DOMAINE ET VENTES DIV	5 571,00	6 320,00	6 320,00
74	DOTATION ET PARTICIPATIONS	84 829,00	84 080,00	84 080,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		90 400,00	90 400,00	90 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00	500,00	500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		90 600,00	90 900,00	90 900,00
TOTAL		90 600,00	90 900,00	90 900,00
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				48 482,79
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				139 382,79

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 14/01/2022

Reçu en préfecture le 14/01/2022

Affiché le

ID : 034-263400376-20220114-DEL22_01_04_01-DE

Chapitre	Libellé	POUR	Proposition	
		MÉMOIRE	budget 2022	VOTE
		BUDGET		
		PRECEDENT		
21	IMMOBILISATION CORPORELLE	37 716,02	39 095,02	39 095,02
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		37 716,02	39 095,02	39 095,02
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		37 716,02	39 095,02	39 095,02
TOTAL		37 716,02	39 095,02	39 095,02

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	POUR	Proposition	VOTE	
		MÉMOIRE	Nouvelle		
		BUDGET	budget 2022		
		PRECEDENT			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	277,39	759,10	759,10	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		277,39	759,10	759,10	
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		277,39	759,10	759,10	
40	OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 173,07	9 982,19	9 982,19	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES D'INVESTISSEMENT		9 450,46	10 741,29	10 741,29	
TOTAL		9 450,46	10 741,29	10 741,29	

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	28 353,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 095,02

Compte tenu de ces divers éléments, je vous invite à :

ADOPTER : le Budget Primitif 2022 du Budget du CCAS tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libelles	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	139 382,79	39 095,02	178 477,81
Recettes	139 382,79	39 095,02	178 477,81

AUTORISER : Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
OUI l'exposé de Monsieur le Président

DELIBERE
A l'unanimité

ADOPTER le budget primitif 2022 du CCAS tel que présenté.

AUTORISE monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le.....
Et publication ou notification
Du.....

Et ont les membres présents
Signé au registre
Pour Copie Conforme
La Vice-Présidente du CCAS
Georgette REQUENA

